

SERVICE Centre culturel J. Prévert

FB/VB /JPM/TR/ZZ

DECISION N° C23134.

n° 23 - 08586

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Le MAIRE de VILLEPARISIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du conseil Municipal n°2022-01/02-01 en date du 15 février 2022 donnant délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le 4^{ème} alinéa de ladite délibération susnommée,

CONSIDERANT la nécessité de conclure un contrat pour le spectacle « **GUILLAUME PERRET – 16 Levers de Soleil** » en date du **22 décembre 2023**.

CONSIDERANT la proposition faite par la production « **PYPO PRODUCTION** » - 8 rue St Domingue – 44200 Nantes.

DECIDE



Article 1

Le contrat est passé en application des articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique sans publicité, ni mise en concurrence préalable.

Le contrat n° **C23134** « **GUILLAUME PERRET – 16 Levers de Soleil** » est attribué à la production « **PYPO PRODUCTION** » - 8 rue St Domingue – 44200 Nantes.

Le contrat est conclu pour un montant de **7 700 € HT** soit **8 123.50 € TTC**, dont un acompte d'un montant de **3 850 € HT** soit **4 061.75 € TTC** à la signature du contrat.

La prestation se déroulera le **22 décembre 2023** pour une durée de **1h15**.

Article 2

Les dépenses relatives aux frais annexes inhérents à la représentation se décomposent ainsi :

- **L'organisateur aura à sa charge les transferts locaux pour 7 personnes sur toute la durée du séjour et 1 repas pour 7 personnes et 1 nuitée (3* chambres single pour 4 personnes).**
- **Un catering dans les loges devra être prévu pour toute la journée.**
- **Location de divers matériels techniques.**

Article 3

Les dépenses sont inscrites au budget du Centre Culturel Jacques Prévert de l'exercice concerné.

Article 4

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Article 5

Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable Public Assignataire de Meaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux, à Madame la Comptable des finances publiques de Meaux et portée à la connaissance du Conseil Municipal.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à VILLEPARISIS, le 14 novembre 2023

Le Maire,

Frédéric BOUCHE





PYPO
P R O D U C T I O N

**CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE D'UN PRODUCTEUR À UN
DIFFUSEUR**

Entre les soussignés :

Raison sociale : Centre Culturel Jacques Prévert - Mairie de Villeparisis

Adresse : 32 rue de Ruzé, 77270 Villeparisis

Tel : 01 64 67 59 60

Mail : -

Signataire : Frédéric BOUCHE en qualité de Maire

Licences(s) : en cours d'attribution

SIRET : 21770514400202 - Code APE : 8412Z

Ci-après dénommée L'ORGANISATEUR, d'une part

Et

L'association PYPO Production

Adresse : 8 rue St Domingue - 44200 NANTES

N° SIRET : 750 987 315 000 33 - Code APE : 9001 Z

Licences : n° 2 : PLATESV-R-2021-004672 n° 3 : PLATESV-R-2021-004673

Représentée par : Simon HADJER agissant en qualité de Directeur

Ci-après dénommée LE PRODUCTEUR, d'autre part

Étant rappelé que :

LE PRODUCTEUR dispose du droit de représentation en France et à l'étranger du spectacle suivant, pour lequel il s'est assuré du concours des artistes, nécessaires à sa présentation :

Nom du groupe : GUILAUME PERRET - 16 Levers de Soleil

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

LE PRODUCTEUR ET L'ORGANISATEUR s'associeront pour réaliser en commun une représentation du spectacle susnommé aux conditions définies dans le présent contrat.

LE PRODUCTEUR ET L'ORGANISATEUR sont d'accord sur les conditions suivantes :

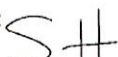
Date : **vendredi 22 décembre 2023 20h30**

Adresse : Centre Culturel Jacques Prévert - 4 place Piétrasanta, 77270 Villeparisis

Type de représentation : Concert en intérieur - 90min

ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DU PRODUCTEUR

Le PRODUCTEUR fournira le spectacle entièrement monté et assumera la responsabilité artistique de la représentation, fournira un système de diffusion (sonorisation) et assurera les balances artistiques le jour de la représentation. Le PRODUCTEUR, en qualité d'employeur, assurera les rémunérations, charges sociales et fiscales comprises, de son personnel attaché au spectacle.

Paraphe : 

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_04586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Page 1 de 4

2-1 Documents à remettre à l'Organisateur :

LE PRODUCTEUR fournira à L'ORGANISATEUR :

- Tous les éléments nécessaires à la publicité du spectacle dont la liste est annexée au présent contrat
- La fiche technique du spectacle, annexée au présent contrat
- Le rider d'accueil du groupe est annexé au présent contrat

ARTICLE 3 - OBLIGATION DE L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR certifie d'être assuré de la disponibilité du lieu de représentation et s'engage à fournir celui-ci en ordre de marche, y compris le personnel technique, le personnel d'accueil et celui du service de sécurité. Il fournira la ou les personnes nécessaires à la surveillance du matériel avant, pendant et après la représentation. L'ORGANISATEUR est responsable de l'établissement, de la mise en vente et de l'encaissement de la billetterie s'il y a. L'ORGANISATEUR aura à sa charge les déclarations auprès des sociétés de droits d'auteurs et en assurera le paiement. Il assurera également le règlement de tous impôts, taxes ou charges éventuelles, afférents à la représentation. En matière de publicité et d'information, L'ORGANISATEUR s'efforcera de respecter l'esprit général de la documentation fournie par LE PRODUCTEUR. La liste des éléments que LE PRODUCTEUR souhaite voir apparaître sur les différents supports de communication est annexée au présent contrat. Les mentions obligatoires sont spécifiées dans cette même annexe.

ARTICLE 4 - JAUGE

Jauge : 685 personnes

Tarifs publics pratiqués sur cette soirée : 10 € / 18 € / 23 €

L'ORGANISATEUR s'engage à garder 10 places pour les invités du PRODUCTEUR.

Celles-ci, si elles ne sont pas utilisées, seront disponibles au plus tard 2 heures avant le début de la représentation.

ARTICLE 5 - PRIX DE CESSION ET FRAIS ANNEXES

En contrepartie du droit d'exploiter le spectacle dans les conditions indiquées dans le présent contrat, l'ORGANISATEUR versera au PRODUCTEUR, sur présentation de facture :

Désignation	Prix unitaire	Qualité	Montant HT
Représentation 16 Levers de Soleil (22/12/2023)	7 000,00 €	1	7 000,00 €
Frais de transport	-	-	700,00 €
TOTAL HT			7 700,00 €
TOTAL TVA 5,5%			423,50 €
TOTAL TTC			8 123,50 €

Soit un montant toutes taxes comprises de huit mille cent vingt-trois euros et cinquante centimes. Les modalités de versement sont détaillées à l'article 10.

ARTICLE 6 - TRANSPORT, HEBERGEMENT ET REPAS

Il est entendu que L'ORGANISATEUR aura à sa charge l'accueil de l'ensemble de l'équipe artistique et technique 7 PERSONNES

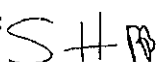
A la charge de l'ORGANISATEUR : les transferts locaux pour 7 personnes sur toute la durée du séjour.

A la charge de l'ORGANISATEUR : 1 repas pour 7 personnes

A la charge de l'ORGANISATEUR : 1 nuitée (3* chambres single) pour 4 personnes

ARTICLE 7 - ASSURANCES

LE PRODUCTEUR est tenu de souscrire un contrat couvrant sa responsabilité civile. Il est responsable de tout incident pouvant survenir, dans le cadre de leur travail, à l'artiste, aux musiciens, aux techniciens de l'équipe. L'ORGANISATEUR déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés aux représentations du spectacle dans son lieu. Il sera responsable de la protection des équipements mis à disposition par le PRODUCTEUR. L'ORGANISATEUR assurera également le risque « dommage » découlant notamment d'un incendie, d'une explosion, des dégâts des eaux.

Paraphe : 

ARTICLE 8 - REPETITIONS, MONTAGE ET DEMONTAGE

La scène est fournie par L 'ORGANISATEUR. Il déclare avoir eu formellement connaissance des besoins techniques du spectacle dont la fiche technique fait partie intégrante. L'ORGANISATEUR s'engage à communiquer la feuille de route au PRODUCTEUR et en assurer le respect des conditions convenues. (Horaires d'installation et de balances, contacts techniques/régie)

ARTICLE 9 - ENREGISTREMENT - DIFFUSION

En dehors des retransmissions fragmentaires radiodiffusées ou télévisées du spectacle, d'une durée de 3 minutes au plus, dans le cadre d'une diffusion dans un journal ou un magazine d'actualités générales (national ou régional), radiodiffusé ou télévisé, ou d'une émission spécialisée dans les informations d'actualités culturelles (nationale ou régionale), tout autre enregistrement et diffusion du spectacle nécessiteront l'accord du PRODUCTEUR.

ARTICLE 10 - MODALITE DE PAIEMENT

Le règlement du prix de cession toutes taxes comprises, tel que défini dans l'article 5, sera effectué selon l'échéancier suivant :

- Un Acompte de 50% (4061,75 € TTC) , sera à régler le jour de la signature du présent contrat, par virement/chèque établi à l'ordre de PYPO Production.
- Le Solde de 4061,75 € TTC sera à régler dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture, par virement/chèque établi à l'ordre de PYPO Production.

Conformément à l'article 6, le montant des frais de transport sera ajouté à la facture de solde accompagné des justificatifs correspondants.

Coordonnées bancaires de PYPO Production :
Code établissement : 14706 / Code guichet : 00112
Numéro de compte : 00077649182 Clé RIB : 44
IBAN : FR76 1470 6001 1200 0776 4918 244
Code BIC : AGRIFRPP847

ARTICLE 11 - DROITS D'AUTEUR

L'ORGANISATEUR aura à sa charge la déclaration et le versement des droits d'auteur (SACEM)

Dans le cas où le concert fait l'objet d'une billetterie payante, l'ORGANISATEUR aura à sa charge la taxe de 3,5% du montant hors taxes auprès du CNM. Dans le cas où la représentation est gratuite pour le public, cette dernière taxe sera à la charge du PRODUCTEUR.

ARTICLE 12 - ANNULATION DU CONTRAT

Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence.

Les parties conviennent d'entendre comme cas de force majeure au sens du présent contrat : guerre, révolution, inondation, grève générale tant du point de vue géographique que du point de vue des catégories socio-professionnelles concernées, émeutes, épidémies.

Le défaut ou le retrait des droits de représentation à la date d'exécution du présent contrat entraînerait sa résiliation de plein de droit pour inexécution de la clause essentielle.

En cas de maladie/accident d'un ou plusieurs artistes entraînant une impossibilité de jouer le spectacle, LE PRODUCTEUR fournira un certificat médical à l'ORGANISATEUR qui se réserve le droit de faire pratiquer à sa charge une contre-expertise par un médecin de son choix. LE PRODUCTEUR ne sera alors payé qu'au prorata du travail effectué et des frais engagés sur présentation de factures.

Toute annulation du fait de l'une des deux parties, pour une cause autre que celle de la force majeure, entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière.

Paraphe : S H B

ARTICLE 13 - COMPETENCE JURIDIQUE

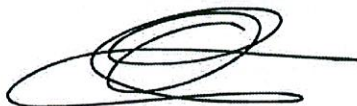
En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux de Nantes, seulement après épuisement des voies amiables.

ARTICLE 14 - DISPOSITIONS PARTICULIERES

- L'ORGANISATEUR mettra à disposition un espace avec catering (fruits, fruits secs, produits locaux appréciés, boissons chaudes, boissons fraîches)
- Les Annexes sont paraphées. Elles font partie intégrante du contrat.

Fait en deux exemplaires originaux à Nantes, 15/09/2023

LE PRODUCTEUR
Lu et approuvé,



L'ORGANISATEUR
Lu et approuvé,



Paraphe : 

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Page 5 de 4



8 rue Saint Domingue
44200 Nantes
N°SIRET : 750 987 315 000 33
TVA INTRA: FR 90 750 987 315

Centre Culture Jacques Prévert
Mairie de Villeparisis
32 rue de Ruzé
77270 VILLEPARISIS

Référence : GPR
Concert : Guillaume Perret - 16 Levers de Soleil
Lieux : Centre Culturel Jacques Prévert - 4 place Piétrasanta, 77270 Villeparisis
A Nantes le 10 novembre 2023

Facture n° 2023-169 GPR_Villeparisis - acompte

Désignation	Prix Unitaire	Quantité	Montant HT
Représentation 16 Levers de Soleil (22/12/2023)	7 000,00 €	1	7 000,00 €
Frais de transport			700,00 €
			-€

Total net	7 700,00 €
Acompte de 250%	3 850,00 €
TVA 5,5%	211,75 €
Montant net	4 061,75 €

Échéance :	à réception de facture
Mode de paiement :	Virement / Cheque / Mandat Administratif

Références bancaires
Identifiant national de compte bancaire - RIB : 14706 00112 00077649182 44
Domiciliation : CREDIT AGRICOLE ATLANT. VENDEE NANTES REPUBLIQUE
BIC : AGRIFRPP847
IBAN : FR76 1470 6001 1200 0776 4918 244



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

8 rue Saint Domingue
44200 Nantes
N°SIRET : 750 987 315 000 33
TVA INTRA FR 90 750 987 315 00033



Centre Culturel Jacques Prévert - Mairie de Villeparisis
32 rue de Ruzé

77270 Villeparisis
France

Référence : GUILLAUME PERRET
Spectacle : 16 Levers de Soleil
Lieu : Centre Culturel Jacques Prévert

A Nantes, le 9 novembre 2023

Devis N° GPR 2311-003

Désignation	Prix Unitaire	Quantité	Montant HT
Représentation 16 Levers de Soleil (22/12/2023)	7 000,00 €	1	7 000,00 €
Participation aux frais de transport	-	-	700,00 €
	0,00 €	0	0,00 €
<i>A la charge de l'ORGANISATEUR : 1 repas pour 7 personnes</i>			
<i>A la charge de l'ORGANISATEUR 1 nuit (3* minimum) pour 4 personnes - avec petit-déjeuner</i>			
<i>Déclaration SACEM à la charge de l'ORGANISATEUR</i>			

Total H.T	7 700,00 €
Total TVA 5,50 %	423,50 €
Montant Total T.T.C	8 123,50 €

Précision :	Ce devis est valable 3 mois
Échéance :	Acompte de 50% à la signature du contrat, le solde après le concert.
Mode de paiement :	Virement / Cheque / Mandat Administratif

Références bancaires

Identifiant national de compte bancaire - RIB : 14706 00112 00077649182 44
Domiciliation : CREDIT AGRICOLE ATLANT. VENDEE NANTES REPUBLIQUE
BIC : AGRIFRPP847 / IBAN : FR76 1470 6001 1200 0776 4918 244



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Le relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

A ATLANTIQUE VENDEE

07/05/2017

ANTES REPUBLIQUE

00112

tél. 0240350369 Fax. 0240359184

Titulé du Compte :ASSOC. PYPO PRODUCTION

8 RUE DE SAINT DOMINGUE

44200 NANTES

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
14706	00112	00077649182	44

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1470 6001 1200 0776 4918 244

Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:

AGRIFRPP847



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Le relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

A ATLANTIQUE VENDEE

07/05/2017

ANTES REPUBLIQUE

00112

tél. 0240350369 Fax. 0240359184

Titulé du Compte :ASSOC. PYPO PRODUCTION

8 RUE DE SAINT DOMINGUE

44200 NANTES

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
14706	00112	00077649182	44

IBAN (International Bank Account Number)

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124_23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

GUILLAUME PERRET CINE-CONCERT 16 LEVERS DE SOLEIL TOURNEE 2023-2024

15 Pages

Ce contrat technique fait partie intégrante du contrat. Il doit être scrupuleusement respecté, le non-respect de l'une des clauses constitue une rupture unilatérale de contrat entraînant des indemnités prévues au contrat.

UN EXEMPLAIRE DU CONTRAT TECHNIQUE DOIT ETRE RETOURNE A LA PRODUCTION PARAPHE A TOUTES LES PAGES ET SIGNE.

Tous les détails présents dans ce contrat technique peuvent sembler contraignants, néanmoins, ils garantissent un spectacle de qualité dans de bonnes conditions. Nous serons attentifs à toutes circonstances particulières à partir du moment où vous nous contactez suffisamment à l'avance pour résoudre d'éventuels problèmes et trouver ensemble une solution.

DOCUMENTS TECHNIQUES A ENVOYER DANS LES MEILLEURS DELAIS AU REGISSEUR :

- Contacts téléphonique et mail de la production et du régisseur général chargé de l'accueil du spectacle
- Fiche technique complète du lieu (son, plateau, lumière.) et coordonnées des prestataires si besoin
- Les coordonnées complètes de la salle (adresse, entrée des artistes, jauge, nb de loges etc..)
- Les horaires/planning de la journée : Get in, balances, ouverture des portes, repas, noms et horaires des groupes partageant le plateau
- Coordonnées de l'hôtel
- Nom de l'aéroport et de la gare la plus proche

1 / EQUIPE / PRODUCTION

GUILLAUME PERRET QUARTET

Guillaume Perret
Julien Herné

Sax
Bass

Martin Wangermée
Yessaï Karapetian

Drums
Claviers

TECHNIQUE

Fabien Terrail

Sound engineer

fabien.terrail@gmail.com

+ 33 (0) 6 22 35 08 09

Jonathan Chassaing

Light engineer

jonathan.chassaing@gmail.com

+ 33 (0) 6 32 44 30 49

Personnel à fournir par l'organisateur

La présence d'un responsable de l'organisateur, habilité à prendre toutes décisions nécessaires pendant toute la durée de la journée est indispensable. De manière générale nous vous demandons de fournir du personnel expérimenté et compétent pour la bonne marche des opérations. L'ensemble du personnel local sera employé et salarié par l'organisateur conformément à la législation du travail en vigueur.

L'organisateur fournira depuis l'arrivée de l'équipe et jusqu'à son départ le personnel technique nécessaire au montage, exploitation et démontage du concert.

- 1 régisseur général du lieu
- 1 régisseur son façade responsable du système et de la régie FOH
- 1 régisseur/technicien son plateau

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231123-23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Paraphes
FGS

- 2 assistants son plateau/backline
- 1 régisseur light
- 1 assistant light
- 1 projectionniste
- 1 assistant vidéo
- 1 personne responsable du backline
- 1 runner

Service d'ordre :

L'organisateur en cas de besoin, passera un contrat de prestation avec une société de sécurité. Le nombre d'agents devra être conforme au cahier des charges de la salle ou du site.

L'ensemble du personnel de sécurité devra rester vigilant et courtois pendant la période de l'engagement. De façon générale nous demandons une sécurité spécifique sur les accès coulisses. Il est à votre charge d'estimer au mieux l'effectif de sécurité si celui-ci est nécessaire.

Déroulement type d'une journée

- Get in technique : 14h30
- Balance: 16h30 à 18h30
- Dîner : Généralement avant le concert vers 19h00
- Concert : Généralement 20h30 (1 set de 90 minutes)

2 / LOGES ET CATERING

4 loges fermant à clefs avec accès et code Wifi affiché dans les loges + 1 bureau de production avec 5 chaises + 2 tables + 1 corbeille à papier + 1 réfrigérateur

Les loges devront avoir un accès direct à la scène, sans passer par la zone « public », devront être ventilées, chauffées (21° mini), équipées de toilettes privatives et douches.

Intérieur des loges :

- Canapés, fauteuils
- Tables et chaises
- 1 poubelle
- 1 miroir en pied
- 1 portant avec cintres
- 1 bouilloire
- prises électrique
- 6 grandes serviettes de toilette + savon/gel douche
- 1 fer à repasser + table

Catering loges :

Merci d'avance de respecter les demandes ci-dessous et en cas de questions n'hésitez pas à contacter le régisseur. Catering à prévoir dès l'arrivée de l'équipe.

- Fruits frais de saison, assortiment de fruits secs, biscuits salés et sucrés, chocolat noir et au lait, Houmous et guacamole assortiment de fromages (chèvre, brebis...), assortiment de charcuterie et poissons fumés, assortiment de pain frais de qualité, tortillas chips

- Assortiment varié de sodas (Coca Regular Orangina, Gini...), 24 petites bouteilles eau plate + 1 grandes , 2 bouteilles de pur jus de fruit, 1 bouteilles d'eau gazeuse, assortiment de thés et tisanes, café DE

Paraphes :
Accusé de réception en préfecture 077-217705144-20231124_23_08586-AR Date de télétransmission 24/11/2023 Date de réception préfecture 24/11/2023

PREFERENCE MACHINE ESPRESSO, miel, sucre, lait, 18 bières bouteille de bonne qualité (Belge de préférence), 1 bouteille de vin rouge de bonne qualité, 1 bouteille de cidre doux ou artisanale.
1 Bouteille de Rhum ambré de qualité type Diplomatico/Dictator/Angustura

Merci de privilégier des produits frais, locaux et de qualité, ainsi que des vrais couverts, verres, tasses, serviettes en papier et un tire-bouchon.

Pour la scène :

- 12 petites bouteilles eau non réfrigérées + 4 petites serviettes noir ou sombres

Dîner :

Prévoir un repas complet dans un restaurant de qualité à proximité de la salle (ou de l'hôtel). Toute l'équipe dîne généralement avant le concert.

ATTENTION : dans le cas d'un dîner type « Catering sur place à la salle », merci d'en informer au plus tôt le régisseur.

MERCI DE NOTER QU'IL Y A 2 PERSONNES VEGETARIENNES

Le repas est un moment primordial et garantit la sérénité de l'équipe. N'oubliez pas que nous sommes tous les jours sur la route, c'est pourquoi nous avons quelques exigences en matière de qualité et de variété. Pensez à privilégier l'utilisation d'un catering professionnel (plutôt qu'un traiteur), qui utilisera des produits frais et spécialités locales, demandez à séparer les plats des sauces dans la mesure du possible, pensez aux légumes et féculents et cuisinez léger. En cas de doute n'hésitez pas à contacter le régisseur. Dans le cas d'un catering sur place merci à veiller à ce que les repas soient pris dans un espace adapté, prévu et aménagé à cet effet.

3 / HEBERGEMENTS

Merci de réserver 6 ou 7 chambres avec Grand Lit dans un hôtel 4*. Toutes les chambres seront BB.

Merci de privilégier un hôtel à proximité de la salle ou en centre ville. Les hôtels en zone industrielle ou à la sortie des villes sont à proscrire.

En fonction du routing de l'équipe et des impératifs voyages et horaires, le régisseur pourra vous demander de réserver un hôtel à proximité de l'aéroport le plus proche.

4 / INVITATIONS

Le nombre d'invitations par représentation laissées à la disposition de la production est précisé dans le contrat de

cession. La liste des noms des invités vous sera remise le jour du concert par le régisseur.

5 / PROMOTION INTERVIEWS PHOTOS

La production et la maison de disque sont les représentants exclusifs de l'image de l'artiste, de la tournée et du spectacle en général. En conséquence, tout élément porteur d'une image tels que, t-shirts, enregistrements, banderoles etc... et même gratuit est formellement interdit sauf autorisation préalable auprès de la production. Tout enregistrement quel qu'il soit (audio, vidéo) est interdit, sauf accréditation presse validé par la production.

EN CAS DE DEMANDES DE PHOTOS PENDANT LES BALANCES MERCI DE CONTACTER PREALABLEMENT LE MANAGEMENT/LE PRODUCTEUR

Les photographes accrédités devront s'exécuter sans flash, en salle, en prenant garde à ne pas gêner le public et ce pendant les 3 premiers morceaux.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfectorale : 24/11/2023

Paraphes :

10 < 11

Avant toute publication, l'ensemble des clichés sera transmise par mail soit à la personne en charge des relations presse, soit au régisseur pour validation préalable.

Toutes les demandes d'interviews, radio, télé, dédicaces, rencontres etc.. devront obligatoirement passer par la personne en charge des relations presse de l'artiste 10 jours mini AVANT la date.

6 / ARRIVEE ET DEPART DE L'EQUIPE. TRANSPORT ET TRANSFERTS

L'équipe technique et artistique voyage généralement en train ou en avion. Le régisseur vous transmettra dans les meilleurs délais les détails voyages de toute l'équipe.

L'organisateur s'engage à assurer tous les transferts de l'équipe technique et artistique le jour et le lendemain du spectacle entre la gare ou l'aéroport le plus proche, hôtel, salle ainsi que tous les trajets liés au spectacle (hôtel, restaurant, lieux de promo...).

Prévoir de pouvoir des véhicules adaptés et confortables avec suffisamment d'espace pour les bagages et les instruments

7 / SALLE INSTALLATION SCENIQUE ET INFRASTRUCTURES

La salle

La salle devra être chauffée dès l'arrivée de l'équipe technique à une température de 19° minimum et ce jusqu'au départ de la production. L'ouverture des portes, l'extinction et le ré-allumage des lumières de la salle se feront en accord avec le régisseur.

MERCI D'INFORMER LE PUBLIC A L'ENTREE QU'AUCUNE PHOTO NI ENREGISTREMENT VISUEL ET/OU SONORE N'EST AUTORISE.

La scène

La scène et ses éventuelles extensions devront être entièrement montées avant l'arrivée de l'équipe technique et devront être solidaires, stables, mises à niveau sur toute sa surface, parfaitement planes, correctement alignées par rapport à la salle et propres. L'ensemble doit reposer sur un sol dur et 1 escalier d'accès est nécessaire à cour ou à jardin.

Prévoir si nécessaire une jupe de scène noire sur l'ensemble du devant de scène et ailes de son. Veuillez prévoir également si nécessaire, un rideau noir de fond de scène sur toute l'ouverture et des rideaux noirs pour occulter les côtés de scène.

Ouverture de plateau : 15m Profondeur : 7m

Hauteur : 7m

Pendrillonnage : Boîte noire à l'Italienne avec 4 rues.

Cintres : 3 perches au plateau pour la lumière + une perche pour accrocher l'écran (si besoin) + une perche ou passerelle en face.

En cas de plein air, l'espace scénique et l'ensemble des installations seront protégés de la pluie. Le tout sera donc couvert par une bâche imperméable, les régies seront protégées par des abris type « Pro Tentes ». Dans le cas d'une scène non couverte en plein soleil, prévoir des abris type « Pro Tentes » pour l'ensemble du backline et des musiciens. L'ensemble sera en conformité avec la législation en vigueur et sous la responsabilité directe de l'organisateur.

Régies

Les régies son, lumière et vidéo seront installées en salle, au sol, côte à côte et dans l'axe médian de la scène. En aucun cas la régie son ne se trouvera dans une cabine fermée. Tous les câbles allant de la scène aux

Paraphes :
Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

régies en salle, devront faire l'objet d'un passage « aérien » ou devront être recouvert par un système de passage de câbles normalisé n'entraînant aucun risque pour le public et le bon déroulement du spectacle.

Barriérage

Aucun barriérage n'est demandé par la production. Toutefois l'organisateur en prévoira un si il le juge nécessaire. Les accès aux zones de travail (régies, backstage ..) devront être surveillés et sécurisés.

Eclairage de la salle et du site

La lumière salle doit être facilement contrôlable par un éclairagiste (télécommande en régie, talkies-walkies). Dans le cas où une tierce personne gère les éclairages de salle, elle devra être en place 5 minutes avant chaque extinction et rallumage de salle et joignable à l'aide d'un intercom. Accès et escaliers de scène par un éclairage discret, service scène et arrière scène durant la journée et à l'issue de la représentation, loges, toilettes, espace de restauration...

Alimentations électriques

Les alimentations électriques doivent être aux normes françaises et faire l'objet d'un contrôle régulier des autorités compétentes. Les alimentations pour le son et la lumière doivent être impérativement séparées et indépendantes. Aucun autre branchement ne pourra y être raccordé. L'installation devra être mise à la terre, la tension sera comprise entre 220 et 230 volts et la différence de voltage entre la terre et le neutre nulle.

Extincteurs

Merci de disposer les extincteurs adéquats dans les endroits sensibles exigés par la réglementation en vigueur.

Divers

Merci de veillez à couvrir le câblage en coulisse pouvant présenter un risque pour la circulation des artistes et du personnel technique.

8 / BALANCE

2h00 de balances sont nécessaires à partir du bon fonctionnement des systèmes son, lumière et vidéo et de l'accès à la scène libre.

2h00 d'installation technique en amont des balances est nécessaire

La scène et tous les équipements seront prêts avant l'arrivée de l'équipe technique.

Tous les raccordements se feront par l'électricien de la salle, seul habilité à procéder à ceux-ci. Ils se feront sous sa seule et entière responsabilité. Il sera donc présent durant l'installation, le spectacle et ce jusqu'au démontage.

9 / SPECTACLE

Le spectacle est d'une durée d'environ 90 minutes sans entracte. Le sonorisateur façade aura libre-arbitre quant à la programmation éventuelle d'une ambiance musicale avant et après le spectacle.

10 / LAISSEZ-PASSER

L'organisateur fournira les différents laissez-passer du jour, à remettre au régisseur à son arrivée.

11/ ANNEXES TECHNIQUES

BACKLINE

L'organisateur s'engage à fournir le backline demandé ci-dessous et à envoyer la liste complète à l'ingénieur son de Guillaume Perret **POUR VALIDATION**. Merci de respecter attentivement ces demandes car elles sont

Paraphes :
Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

indispensables pour garantir un spectacle de qualité. Dans le cas de problème pour nous procurer les références demandées, merci de vous mettre en contact au plus vite avec notre ingénieur du son afin que nous puissions trouver une solution satisfaisante dans les meilleurs délais.

Contact : Fabien Terrail

Le matériel devra être en parfait état de marche, testé avant l'arrivée de l'équipe technique et une personne en sera en charge jusqu'à la fin du spectacle et sera compétent et à même de trouver une solution rapide de réparation ou de remplacement rapide, en cas de problème technique. Aucun élément au plateau ne pourra être déplacé sans l'accord de l'ingénieur son ou du régisseur. Les instruments ne pourront être utilisés par d'autres groupes.

SAX – GUILLAUME PERRET

- 2 pieds de micro embase ronde

BASS – JULIEN HERNE

- Tête d'ampli Aguilar DB 751
- 2 cabinets 4x10 Ampeg HE ou HLF
- Stand Gtr/Basse

DRUMS – MARTIN WANGERMEE

- 1 Batterie Bay Custom ou batterie vintage Grestsch ou Ludwig (année 60/70) ou batterie haut de gamme Yamaha Live Custom ou Sonor Sq2

Touts les toms seront équipées de peaux neuves Remo Coated pour les toms, Powerstroke Bass pour la peau de frappe de la grosse caisse et peau de résonance percée (**Toutes les peaux seront en bon état**).

Hardware de marque Yamaha

- 1 grosse caisse 22
- 1 rack tom de 12 ou 13
- 1 floor tom de 16
- 1 caisse claire bois 14x5.5 + Pied
- 1 caisse claire bois 14x6.5 ou 7 + Pied
- 1 pied de Charley
- 1 pédale de grosse caisse
- 5 pieds de cymbales (3 perches et 2 droits)
- 1 siège batterie Roc N Soc sans dossier
- 1 moquette batterie

CLAVIERS – YESSAÏ KARAPETIAN

- 1 clavier Nord Stage 3 ou 2EX 3 – 88 keys + pédale de sustain
- 1 clavier Novation 61SL MKIII ou Clavier Maître Professionnel 61 touches semi-lestées sensibles à la vitesse avec after touch
- 1 pédale d'expression Roland EV-5 ou Yamaha FC7
- 2 pédales de sustain universelle **AVEC COMMUTATEUR DE POLARITE**
- 1 stand clavier Hercules Z-Style KS410B (position assise, l'un au-dessus de l'autre)
- 1 table de percussions de qualité, stable
- **14 câbles Jack/Jack instruments**

Paraphes :
Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_08586-AR
Date de télétransmission : 23/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

SON

L'Organisateur fournira l'ensemble de l'équipement nécessaire selon le descriptif joint.

Le système devra être monté, callé et testé avant l'arrivée de l'équipe, par un personnel qualifié, dirigé par le régisseur de la salle (et/ou responsable de la société de location) qui veillera à la bonne mise en œuvre de la fiche technique. Le personnel sera et présent et disponible jusqu'au départ de l'équipe.

Contact ingé son : Fabien Terrail

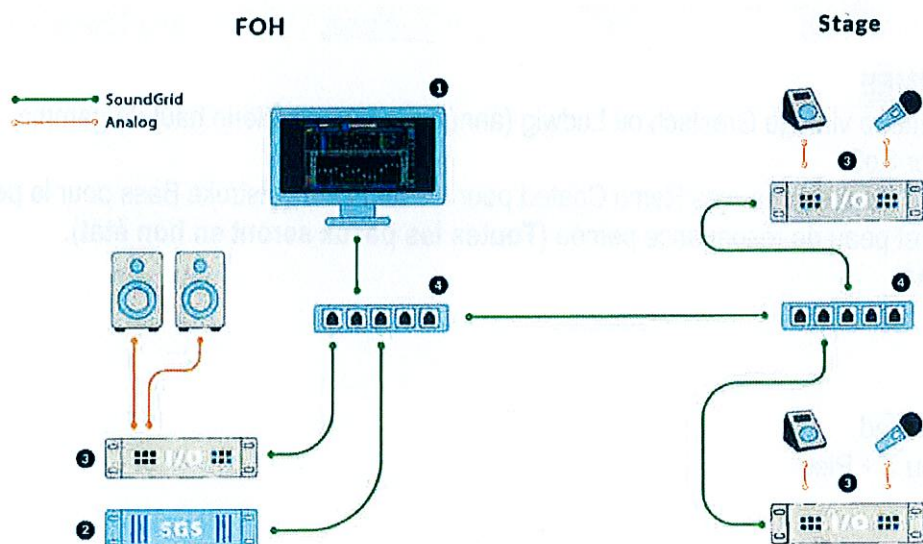
Patch et plan de scène en page 8 et 9

REGIE FOH

NOUS VENONS AVEC NOTRE PROPRE CONSOLE FACADE/RETOUR, un système Waves Emotion LV1 ainsi que les convertisseurs. La console attaquera votre système en direct. (Analog ou AES)

Merci de prévoir en régie :

- 2 câbles RJ45 Cat 5E (6/7) S/FTP **minimum** sur fiche Ethercon reliant la régie à la scène. (Voir schéma)
- Un emplacement sur Flight-case ou table de L1,5 m l=1m h=1m AU POINT DE STEREO.
- 1 départ L/R de notre console en AES ou Analog. (à **fournir**)



MONITORS

- 4 liaisons HF pour EAR STEREO (système IEM) type **Shure PSM900** ou **Sennheiser G4** minimum.
- Sur grande scène et festival, 2 sides type D&B, Meyer, L.A etc..

DIFFUSION SALLE

Système de diffusion de type D&B / L.A / Nexo / Adamson ... adapté au lieu avec **Front-Fill**.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Paraphes :

FB. < 11

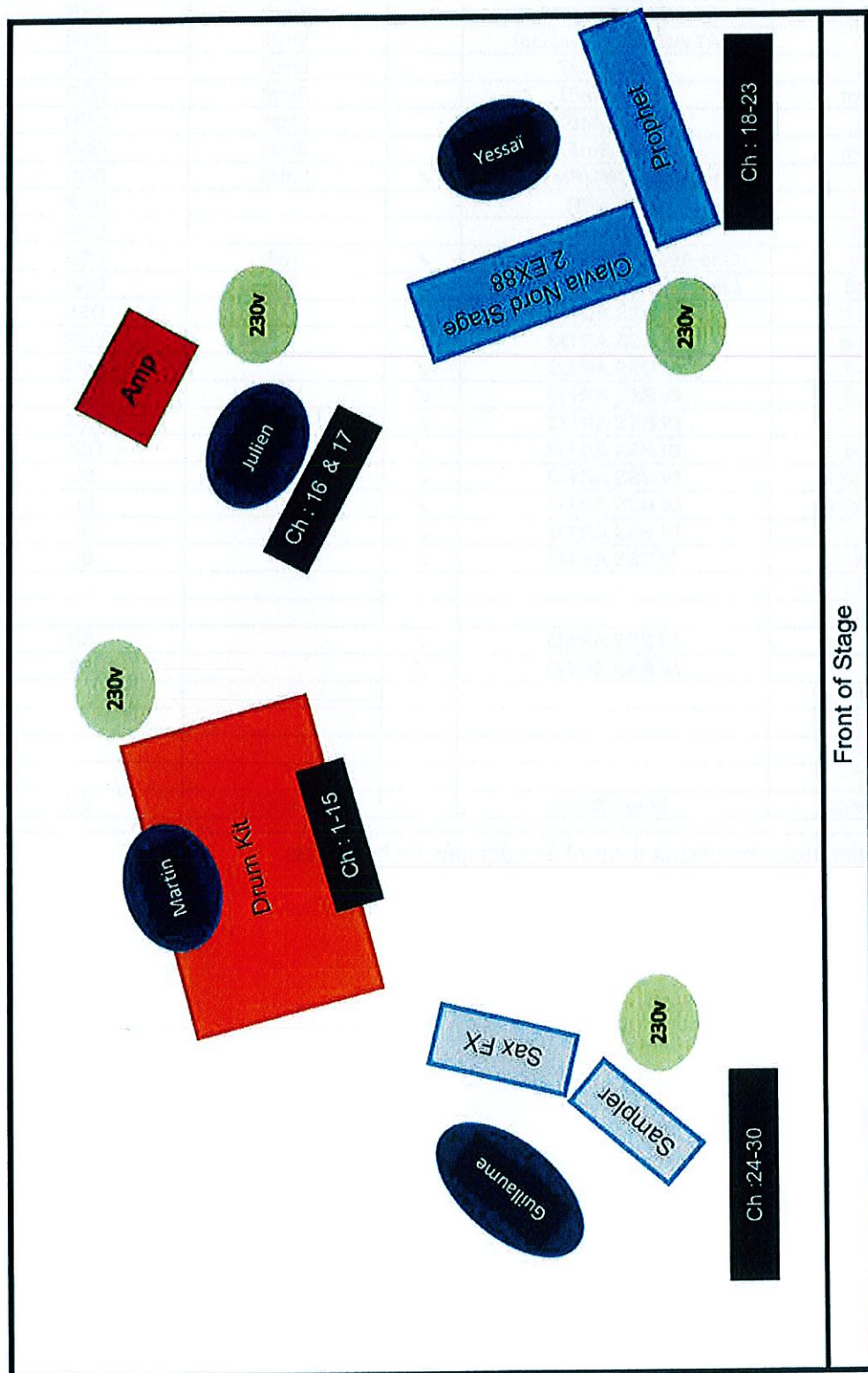
MICROS

Channel	Instrument	Microphone	P48v	Stand	Stage Position
1	Kick In	<i>AT AE2500 (Provided)</i>	✓	Small	DSR
2	Kick Out	<i>AT AE2500 (Provided)</i>		Small	DSR
3	Sn 1 Top	<i>Shure Sm57</i>		Small	DSR
4	Sn 1 Bottom	<i>Shure Sm57</i>		Small	DSR
5	Sn 2 Top	<i>Shure Sm57</i>		Small	DSR
6	Sn 2 Bottom	<i>Shure Sm57</i>		Small	DSR
7	Hi-hat	<i>Line Audio CM3(Provided)</i>	✓	Small	DSR
8	Rack Tom	<i>Senn e904</i>			DSR
9	Floor Tom	<i>Senn e904</i>			DSR
10	OH (Ride)	<i>Line Audio CM3(Provided)</i>	✓	Tall	DSR
11	OH (Hi-hat)	<i>Line Audio CM3(Provided)</i>	✓	Tall	DSR
12	Spds Main L	<i>DI BSS AR133</i>	✓		DSR
13	Spds Main R	<i>DI BSS AR133</i>	✓		DSR
14	Spds Sub 1	<i>DI BSS AR133</i>	✓		DSR
15	Spds Sub 2	<i>DI BSS AR133</i>	✓		DSR
16	Bass DI	<i>DI BSS AR133</i>	✓		DSL
17	Bass Moog	<i>DI BSS AR133</i>	✓		DSL
18	Nord Stage 88 L	<i>DI BSS AR133</i>	✓		SL
19	Nord Stage 88 R	<i>DI BSS AR133</i>	✓		SL
20	Laptop L	<i>DI BSS AR133</i>	✓		SL
21	Laptop R	<i>DI BSS AR133</i>	✓		SL
22	*unused*				
23	*unused*				
24	Sax L	<i>DI BSS AR133</i>	✓		SR
25	Sax R	<i>DI BSS AR133</i>	✓		SR
26	*unused*				
27	*unused*				
28	*unused*				
29	*unused*				
30	Public Adress	<i>Shure Sm58</i>		Tall Boom	SR

Pour les concerts en extérieur tous les micros devront être équipés de bonnettes

Paraphes :
 Accusé de réception en préfecture
 077-217705144-20231124-23_08586-AR
 Date de télétransmission : 24/11/2023
 Date de réception en préfecture : 24/11/2023

STAGE PLOT : (cf implantation lumière page 13-14 pour placement des musiciens/backline sur scène)



Paraphes :
Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

11 < 11

LIGHTS

L'Organisateur fournira l'ensemble de l'équipement nécessaire selon le descriptif joint Le plan de feu devra être installé, câblé et patché avant l'arrivée de l'équipe, par un personnel qualifié, dirigé par le régisseur de la salle (et/ou responsable de la société de location) qui veillera à la bonne mise en œuvre de la fiche technique. Le personnel sera et présent et disponible jusqu'au départ de l'équipe.

Un temps de focus au plateau et en face sera nécessaire avant le début de la balance. Ce temps est inclus dans le temps de d'installation de l'équipe de tournée.

Valider impérativement les modèles des machines proposées avec le régisseur

lumière. Contact ingé light et vidéo : Jonathan Chassaing

Plan de feu pages suivantes

Sources traditionnelles :

- 19 circuits de 2kW
- 4x Découpe 2kW longue focale type R&J 714SX (pas de gel)
- 6x Découpe 1kW longue focale type R&J 614SX (gel : 6x L201) (dont 2 sur pieds ou échelles en latéraux à 1,8m du sol)
- 4x PC 1kW type R&J 310 HPC ou R&J 306 HPC (gel : 4x L152) sur pieds ou échelles en latéraux à 1,2m du sol.
- 6x PC 1 ou 2kW type R&J 306/310/329 HPC (pas de gel). Adapter nombre et type pour faire une face générale cohérente
- 2x blinder ou tout autre moyen d'éclairer le public contrôlable depuis la console lumière.
- 1x machine à brouillard cohérente par rapport à la taille du plateau et de la salle.

Sources asservies :

- 12x lyre wash à LED RGBW avec zoom linéaire. Type : Mac quantum wash, K10, Spider, Nandobeam S6, Mac Aura PXL.

6x lyres wash sont au sol sur pieds ou flys tels que décrits sur le plan de feu en annexe. La hauteur sera adaptée à la taille et la position de l'écran vidéo.

Toutes les découpes accrochées peuvent être remplacées par des lyres spot avec zoom (pas besoin de

couteaux). CABLAGE :

Merci de fournir un XLR 3pts (point à point) entre la console lumière et l'emplacement du batteur. Via des adaptateurs fournis, nous envoyons un signal midi entre le spd de la batterie et la console lumière. Le câblage peut passer par un patch analogique si celui-ci n'est pas à terre commune, mais n'est pas compatible avec des RIO ou autre convertisseurs numériques.

FOH :

Une console GrandMA2 light ou supérieure **est indispensable au fonctionnement du show.**

VIDEO

Ce spectacle étant un ciné concert, une importance particulière sera accordée à la projection vidéo.

Toute date programmée devra faire l'objet d'une étude et d'une validation de l'ingé vidéo (contact : Jonathan Chassaing) en amont du spectacle.

L'ensemble du système sera installé, câblé et testé avant notre arrivée.

Paraphes :

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20231124-23_08586-AR
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Diffusion façade

Le film devra être diffusé sur un écran de ratio 16/9, situé derrière les musiciens et au dessus d'eux. La taille minimale recommandée pour l'immersion est de 8mx4,5m.

La bas de l'écran doit être au minimum à 2,20m au dessus de la scène pour une vision globale des spectateurs.

Il doit être centré par rapport à la scène.

Le mode de diffusion peut être adapté à la situation (projection de face, projection rétro, écran led). La diffusion rétroest recommandée.

Dans le cas de diffusion via vidéoprojecteur, la résolution minimale est de 1080p mais nous avons une version du film en 4k si le projecteur est compatible. Il conviendra de choisir un vidéoprojecteur adapté à la taille de la salle mais un minimum de 15 000 lumens semble nécessaire pour la taille d'écran recommandée.

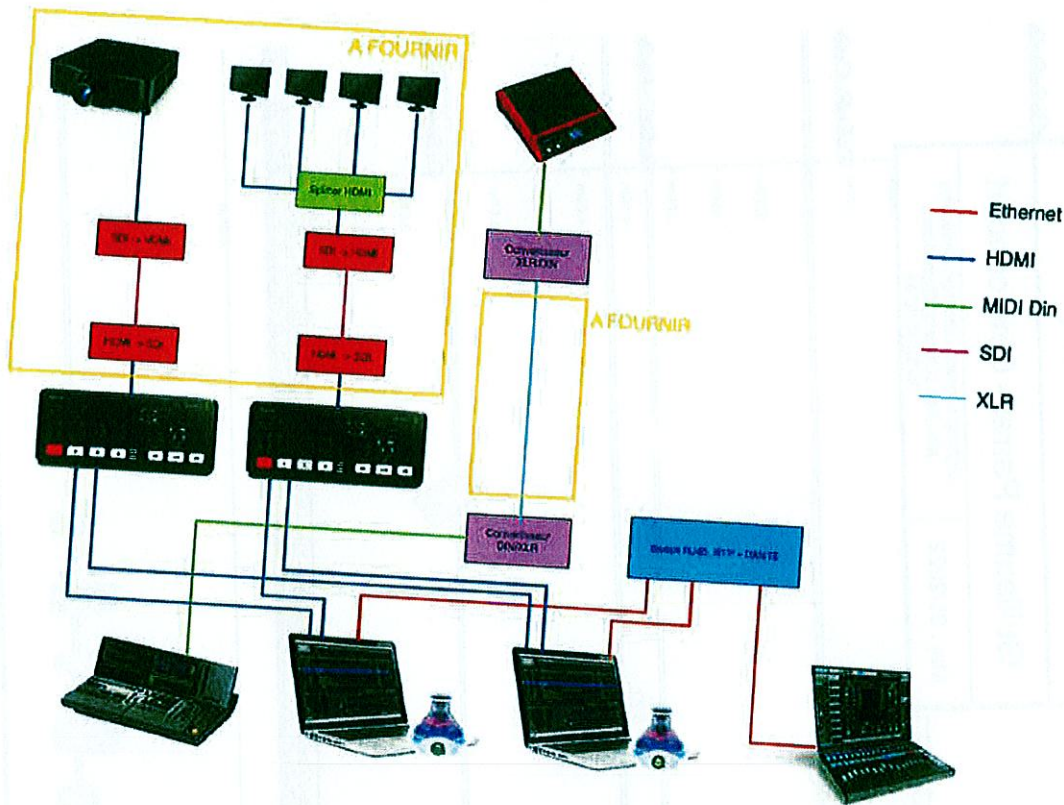
Dans le cas d'une utilisation d'un écran led, prévoir un Pitch compatible avec la taille de l'écran finale, la résolution du fichier mais aussi en rapport avec l'image fusionnée. Par exemple, l'écran étant à environ 7m des premiers spectateur, il faudra un Pitch inférieur à 4mm (image fusionnée à 7,6m pour 4mm de Pitch). Il est également nécessaire de fournir un technicien qualifié pour régler correctement l'écran (luminosité, contraste, colorimétrie).

Diffusion retour

Merci de fournir 4 moniteurs minimum 7" (type shogun, video assist ou autre), dans l'idéal avec un système de clampet bras magique, afin de fixer ceux-ci sur le hardware des musiciens. Prévoir un pied pour celui du bassiste).

Régie et câblage

Le câblage est régit suivant le synoptique ci-dessous. La partie à fournir est entourée en jaune. Cette partie étant à votre charge, l'exemple donné sur le synoptique n'est qu'indicatif.



Merci de fournir la liaison entre la régie et le vidéoprojecteur (ou l'écran led) : connectique hdmi côté régie, et à votre convenance sur la source de diffusion (à condition de ne pas avoir de latence ou de perte de qualité induite par la transformation des signaux). Merci de préciser si vous souhaitez une sortie sdi côté régie.

Fournir également la liaison entre la régie (connectique hdmi) et les moniteurs des musiciens. La même source étant envoyée dans tous les moniteurs, une seule liaison est nécessaire entre la régie et le plateau, puis le signal sera distribué sur l'ensemble des moniteurs.

Nous fournissons la régie complète, jusqu'au 2 sorties hdmi qui vont vers les sources de diffusion.

Perches - Top

Guillaume Perret - Cine concert

Lighting contact : Jonathan Chassaing
jonathan.chassaing@gmail.com
06 32 44 30 49

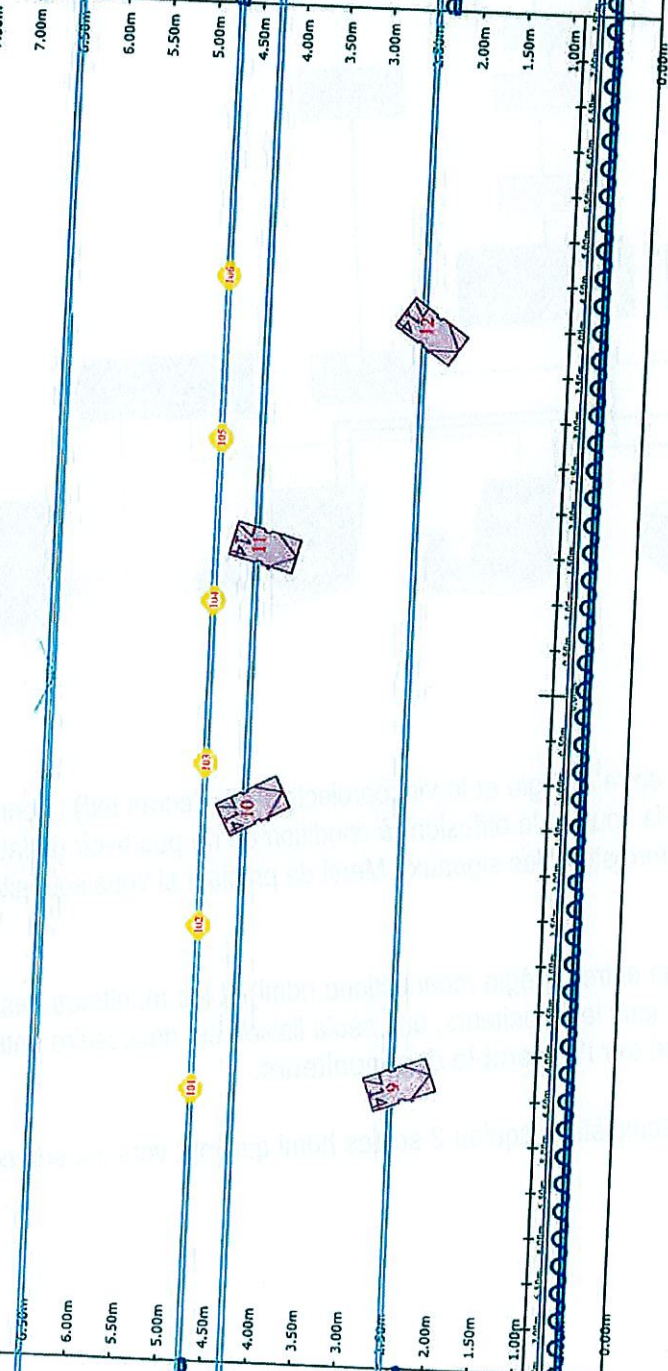
Maj : 05/2022

Legend

Symbol	Name	Count
	714SX2	4
	PC 1KW	6
	614SX	4
	Molelay Two Light	2
	Lyra wash led (zoom)	6

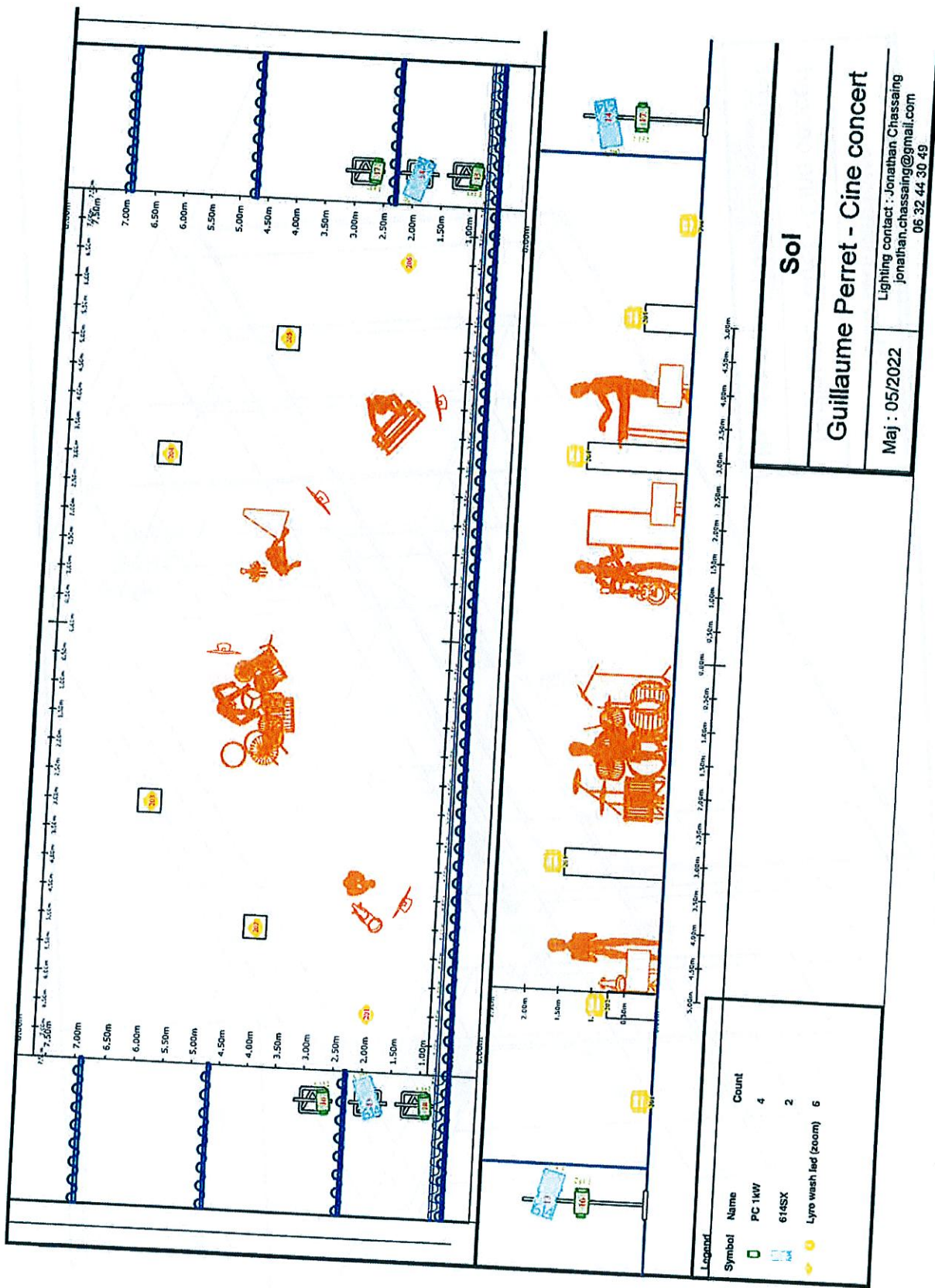
8.00m
7.50m
7.00m

2.50m 1.50m 1.00m 0.50m 0.50m 1.00m



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-2023-1124-21_08586-AR
Date de télétransmission : 2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023

Perret



Sol

Guillaume Perret - Cine concert

Maj : 05/2022
 Lighting contact : Jonathan Chassaing
 jonathan.chassaing@gmail.com
 06 32 44 30 49

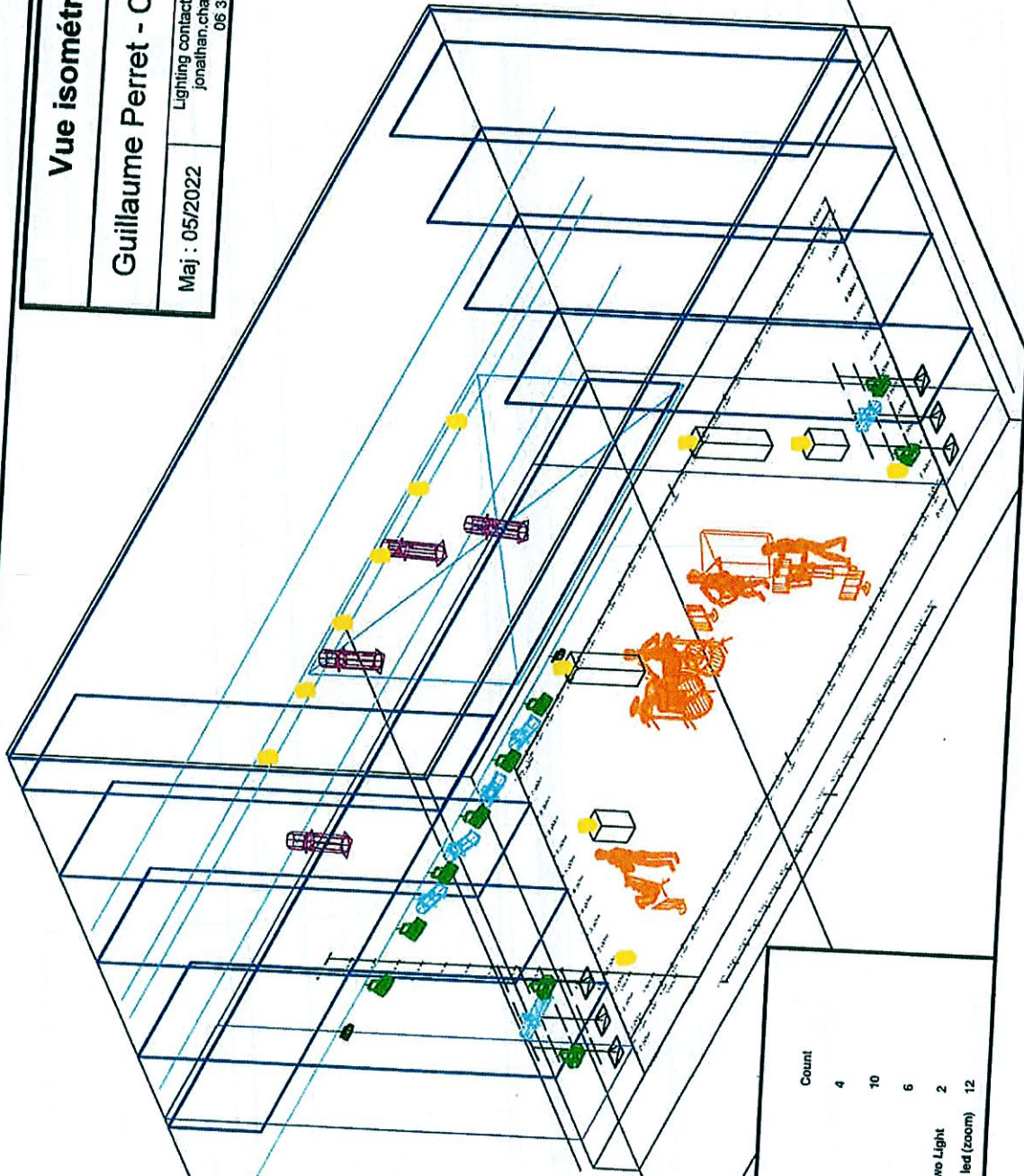
Accusé de réception en préfecture
 077-217705144 - 08586-AR
 Date de télétransmission : 24/11/2023
 Date de réception préfecture : 24/11/2023

Vue isométrique

Guillaume Perret - Cine concert

Lighting contact : Jonathan Chassaing
 jonathan.chassaing@gmail.com
 06 32 44 30 49

Maj : 05/2022



Symbol	Name	Count
	714SX2	4
	PC 1KW	10
	614SX	6
	Molelay Two Light	2
	Lyre wash led (zoom)	12

Accusé de réception en préfecture
 077-217705-28_08586-AR
 Date de télétransmission : 24/11/2023
 Date de réception préfecture : 24/11/2023

Paraphes